

MAIRIE DE TOUILLON (Côte d'Or)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>Mbres en exercice</i>	11
<i>Mbres présents</i>	10
<i>Votes exprimés</i>	10
<i>Abstention</i>	0
<i>Votes Pours</i>	10
<i>Vote Contre</i>	0

N°2021-39

SEANCE DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 27 octobre à dix-huit heures et cinquante minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué en date du 21 octobre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles GUYARD, Maire.

Présents : Mesdames Annie CHAUVE, Monique DUBOURG, Sylvia GUILLEMINOT, Maité DESSOLLE, Messieurs Gilles GUYARD, Lois GUINOT, Jérôme LALLEMANT, Mathieu CHARTIER, Arnaud VACHEY, Olivier SAULGEOT

Absent : Arnaud SEGURA

Pouvoir :

Secrétaire : Olivier SAULGEOT

DECISION MODIFICATIVE N°1

Annule et remplace la délibération n° 2021-30

Monsieur le Maire, rappelle que par délibération en date du 11 aout 2021, le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative n°1 du budget principal 2021 qui consistait à régler les travaux ONF pour 12 800.00€.

Lors de la prise en charge des écritures par la Trésorerie de Venarey-Les-Laumes, il s'est avéré que l'équilibre budgétaire n'était pas respecté.

Aussi, il est nécessaire de voter la décision modificative ci-dessous, décision qui annule et remplace la précédente.

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Réalisé N-1	Proposé	Voté
61524/011	Entretien bois et forêts	Fonc.	D	0.00€	12 000.00€	12 000.00€
74121/74	Dot Solidarité rurale	Fon.	R	12 700.00€	9 000.00€	9 000.00€
74127/74	Dot nationale de péréquation	Fon.	R	0.00€	3 800.00€	3 800.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération du 11 aout 2021 relative à la décision modificative N°1 du budget commune 2021,
- **APPROUVE** la décision modificative comme présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles GUYARD

